

---

**Travail de fin d'études / Projet de fin d'études : Vers une Architecture carcérale humanisée : Analyse des maisons de détention en Belgique. Le cas de Courtrai et de Forest.**

**Auteur :** Martin, Edith

**Promoteur(s) :** Tieleman, David; Elsen, Catherine

**Faculté :** Faculté des Sciences appliquées

**Diplôme :** Master en ingénieur civil architecte, à finalité spécialisée en ingénierie architecturale et urbaine

**Année académique :** 2023-2024

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/20420>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

**Edith Martin**

**Promoteurs :** Catherine Elsen et David Tieleman

En vue de l'obtention du grade de Master Ingénieur Civil Architecte

**Année :** 2023-2024

**Titre : Vers une Architecture carcérale humanisée : Analyse des Maisons de  
Détenue en Belgique *Le cas de Courtrai et de Forest***

## **Résumé**

L'évolution de l'architecture carcérale en Belgique, notamment à travers les maisons de détention de Forest et de Courtrai, illustre une adaptation significative aux exigences modernes de réinsertion sociale et de respect des droits humains. Conformément aux recommandations de l'ASBL De Huizen, ces installations représentent un modèle de détention progressiste, conçu pour faciliter la réintégration des détenus dans la société tout en respectant leur dignité individuelle. Cette recherche explore en détail les dimensions de la gouvernance, la collaboration entre architectes et administrateurs, et les impacts directs de ces innovations sur la réinsertion des détenus. Ces établissements disposent d'architectures et d'organisations qui soutiennent des conditions de détention améliorées et favorisent une réinsertion active des détenus. Ils sont dotés de caractéristiques spécifiques qui transforment l'expérience carcérale, telles que des cellules conçues pour maximiser l'intimité personnelle, des espaces communs qui encouragent l'interaction sociale, et des programmes centrés sur le développement personnel et professionnel. L'étude utilise des analyses qualitatives et quantitatives, y compris des instruments comme la "Detention-House Quality-Wheel", pour évaluer l'efficacité de ces infrastructures par rapport aux objectifs de réinsertion. Les résultats démontrent à la fois les succès et les défis de ces approches novatrices. Les variations observées entre les établissements de Forest et de Courtrai révèlent que des différences dans l'application des concepts architecturaux et des programmes de réinsertion peuvent influencer de manière significative les taux de récidive et la qualité de la réintégration sociale. Ces insights sont cruciaux pour affiner les stratégies futures et assurer que les pratiques alignent mieux avec les idéaux de réhabilitation et de respect des droits humains. Finalement, le mémoire propose des pistes d'amélioration pour optimiser ces établissements selon les objectifs de réhabilitation sociale. Les recommandations incluent des innovations pour renforcer la collaboration entre les différents acteurs du système pénitentiaire et améliorer la cohérence et l'efficacité des programmes de réinsertion. En s'appuyant sur des preuves empiriques, cette étude enrichit la compréhension des dynamiques complexes au sein du système pénitentiaire et souligne l'urgence d'une évolution vers une gestion plus humaine et efficace des maisons de détention.